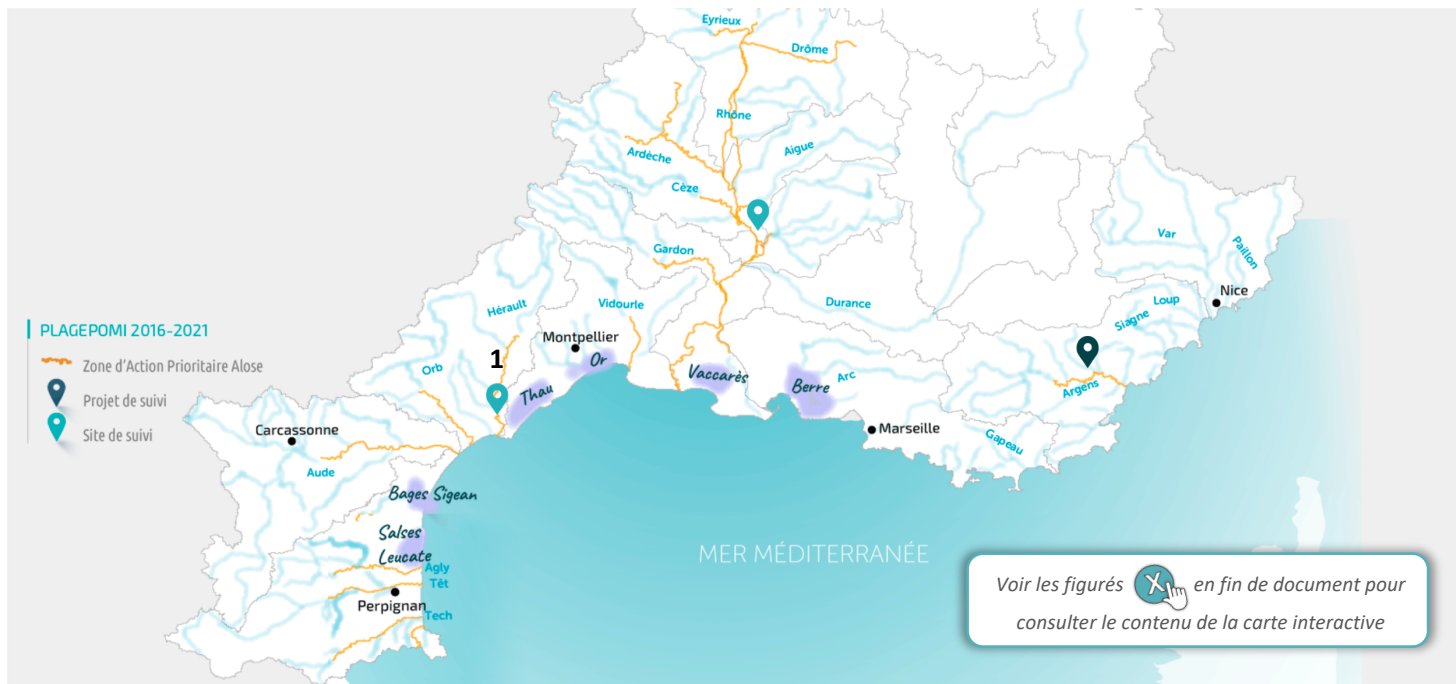
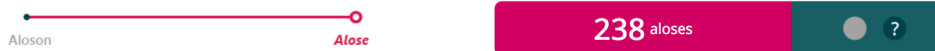




Observatoire Alose feinte du Rhône Effectifs d'Aloses aux stations de vidéo-comptage (2017)



1. Résultats globaux

2017 marque la seconde année de suivi par vidéo-comptage des aloses en migration sur l'Hérault au barrage de Bladier Ricard, ce qui ne permet pas d'afficher un état et une tendance. Toutefois, avec 238 individus comptabilisés et des problèmes de fonctionnement rencontrés en période de migration (perte de signal de caméras), l'effectif 2017 est a priori similaire aux remontées 2016 (337).

La passe à poissons de Sauveterre sur le Rhône et son dispositif de vidéo-comptage ont été mis en service en septembre 2017. 2018 sera donc la première saison de migration suivie.

2. Protocole & modalités de calculs

Le vidéo-comptage permet l'identification et le dénombrement des poissons franchissant une passe. L'enregistrement se déclenche lors d'un mouvement devant la fenêtre de visionnage. Pour le site de Bladier-Ricard, les séquences vidéo sont dépouillées par la FDAAPPMA 34 qui dénombre les espèces amphihalines du 1er mars au 30 juin correspondant à la période théorique de migration des aloses et des lamproies.

Limites :

Aujourd'hui, la faible chronique de données ne permet pas l'affichage d'une tendance sur l'évolution inter-annuelle des passages d'alooses au niveau des stations de vidéo-comptage.

3. Objectifs et stratégie de suivi

Le barrage de Bladier Ricard sur le fleuve Hérault était identifié comme ouvrage prioritaire pour les poissons migrateurs dans le PLAGEPOMI 2010-2015. Il a donc fait l'objet en 2012 de travaux de rénovation de la passe à poissons (jugée inefficace pour l'Alose) à laquelle un dispositif de vidéo-comptage a été intégré afin de vérifier l'efficacité de la nouvelle passe. Depuis 2016, le portage de la maîtrise d'ouvrage du suivi par la Fédération de pêche de l'Hérault a permis la pérennisation du suivi qui a été inscrit au PLAGEPOMI 2016-2021 étant donné l'intérêt majeur des informations qu'il peut apporter sur la dynamique de populations d'aloses en Méditerranée (position centrale du fleuve côtier sur le bassin méditerranéen, proximité à la mer du site de suivi).

Le barrage de Sauveterre était depuis longtemps connu pour être un obstacle prioritaire à traiter sur la voie de migration des aloses du bassin du Rhône et a été équipé d'une passe à poissons en 2017, associée à une station de vidéo-comptage. Les études et travaux ont demandé plus d'une dizaine d'années étant donné la complexité et l'envergure de l'ouvrage.

Deux stations de suivi par vidéo-comptage sont ainsi aujourd'hui opérationnelles parmi les six envisagées dans les objectifs du PLAGEPOMI 2016-2021, visant à disposer à terme d'une vision globale de l'évolution des flux migratoires et permettant d'évaluer les bénéfices des mesures de gestion pour la sauvegarde des espèces amphihalines.

4. Partenaires techniques de suivi



RAPPORTS D'ETUDES

Retrouvez les rapports d'études sur le site de l'association MRM
OU
Contactez-nous



Mail : contact@migrateursrhonemediterranee.org

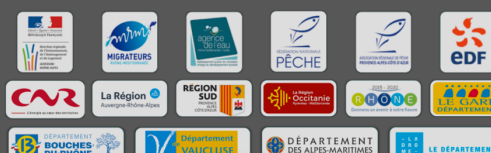


Tel : 04 90 93 39 32

Observatoire



Partenaires financiers



Contexte et objectifs





Bladier Ricard (Hérault)

Effectif cumulé

